



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

REGION GRAND EST

COMITE DU HAUT-RHIN

UCDS (Union des Comités Départementaux Sportifs du Haut-Rhin)

3, rue de Thann - 68200 MULHOUSE

Registre des associations : volume XXXV (35) Folio 17

Compte rendu de la réunion du Comité Départemental du samedi 19 décembre 2020

- Présents :** Messieurs MAURER Pierre, RABELLINO Michel, RIEGERT Julien, ROMBACH Michaël, CASTELLANO Claudio et MILLEREUX Franck.
Mesdames WIEBELSKIRCHER Monique, LEQUERTIER Chantal, STERNITZKY Michèle et ROMBACH Estelle.
- Excusés :** Messieurs FRANC Michel et TARRACOR Jacques.

Le Président, monsieur MAURER Pierre ouvre la séance à 9H30. Il remercie tous les membres pour leur présence.

1. Approbation du PV de la réunion du 21 septembre 2020

Approuvé à l'unanimité.

2. Points sur la phase 9 du plan de déconfinement COVID-19

La phase 9 du déconfinement a été publiée le 15 décembre. Tous les clubs ont été destinataires du plan de reprise de la FFPJP.

Malgré la crise sanitaire, il est possible d'organiser les démarches administratives dans les clubs, à savoir, la tenue des Assemblées Générales en présentiel et le renouvellement des licences.

Organisation des Assemblées Générales des clubs :

Elles sont autorisées en présentiel.

Dans tous les cas, lors des Assemblées Générales, les voix du collège électoral sont décomptées à partir des licenciés de l'année 2020.

- CLUBS :

Pas d'obligation d'avoir la licence 2021 pour tenir l'Assemblée Générale (qui statue sur l'année 2020).

- COMITÉ DEPARTEMENTAL : 30 janvier 2021

Les clubs doivent être affiliés au Comité Départemental le jour de l'AG Départementale pour pouvoir prendre part au vote (affiliation 2021)

Assemblée Générale du club effectuée ou non.

Le membre du club ayant droit de vote à l'assemblée générale départementale (Président du club ou son représentant) doit être titulaire d'une licence valide de l'année 2021.

Tous les candidats au comité départemental ou aux différentes commissions doivent être titulaires de la licence valide de l'année 2021.

Pour le quorum, ne sont pris en compte que les clubs affiliés dans l'année où se déroule l'AG.

Organisation des démarches administratives des clubs :

Elles sont autorisées en présentiel dans le respect des gestes barrières.

Possibilité de renouveler les licences et d'enregistrer les mutations.

Autorisation de jouer en extérieur.

Mettre en place des aires de jeu de sécurité.

Port du masque obligatoire.

Club house fermé.

3. Point trésorerie

- Trésorerie : parole prise par monsieur RABELLINO Michel
Il n'y aura pas d'augmentation du prix de la licence en 2021. Même décision que le Grand Est.
Le surplus demandé par la FFPJP sera pris en charge par l'excédent budgétaire du CD68 et du Grand Est.

Prix des licences pour 2021 :
Licence vétéran : 32€
Licence senior : 37€.
Licence junior : 10.00 €
Licence benjamin, minime, cadet : 5€
10.00 € le duplicata la correction ou modification (tout ce qui est imprimé sur la carte)
- Les chèques 55 ans et + ont été virés à tous les clubs.

4. Point sur la commission des jeunes

Monsieur ROMBACH Michaël et madame ROMBACH Estelle prennent la parole.

- Achat de triplettes en plastique et de boules molles pour les enfants utilisables en intérieur et extérieur.
- Souhait que chaque club ait un référent jeune afin de faire un lien avec la commission des jeunes.
- Voir si un initiateur ou un éducateur encadre un concours officiel jeunes une fois dans l'année. Si ce n'est pas le cas, les concours officiels jeunes n'auront pas lieu. À mettre en place lors d'une commission des jeunes.

5. Calendrier 2021 :

Pour information, quel que soit l'évolution de la crise sanitaire en 2021, la FFPJP a décidé de maintenir les championnats départementaux, puis les championnats des clubs et les différentes coupes.

En fonction des dernières directives, le CD68 a préparé un nouveau calendrier en supprimant le tour du championnat des clubs open et féminin au mois de mars et de le commencer fin juin. Pas de changement pour le vétéran et le provençal.

Pour le CRC open et féminin, la compétition ne commencera qu'en septembre. La date du mois de mars est reportée au mois d'octobre.

En 2021, il n'y aura pas de championnat départemental de tir de précision.

Comme annoncé, le CD68 a pris la décision de redonner les compétitions prévues en 2021 aux mêmes organisateurs qu'en 2020.

Suite aux réponses reçues, présentation du calendrier prévisionnel 2021.

Championnat des clubs 2021 :

Conscient du peu de visibilité sur l'évolution de la crise sanitaire, changement de la date limite de l'engagement des équipes.

CRC : il n'y aura pas de changement de groupes. Même tirage qu'en 2020.

Confirmation de l'engagement des équipes pour le 15 février 2021.

CDC : le CD68 n'envisage pas de modification de la répartition des équipes en division 1 et 2 open. En fonction des réponses, la division 3 pourrait être modifiée.

Confirmation de l'engagement des équipes pour le 28 février 2021.

Championnat des clubs jeunes :

Confirmation de l'engagement des équipes pour le 28 février 2021.

6. Informations diverses (inscriptions pour les championnats, réunion des Présidents, prochain mandat, AG CD68 2020, AG Grand Est 2020, Congrès National 2020...).

- Discussion sur le mode d'inscription pour les championnats.
En 2021, les inscriptions pour les championnats se feront par mail avec la liste excel de gestion concours. Il n'y aura pas de permanence téléphonique.
Elles seront publiées sur le site du CD68.
Les inscriptions seront bloquées à 12h00 le jour précédent le début du championnat.
Publication du tirage au sort la veille du championnat (vers 20h00).
- Réunion des Présidents :
Samedi 19 décembre 2020 au siège du CD68 à 11h00 en visioconférence.
À l'ordre du jour : préparation de la saison 2021 (calendrier, trésorerie, échanges avec les Présidents)

- Préparation AG 2020 CD68 du samedi 30 janvier 2021 à la salle de la Laub à Munster.
Une nouvelle convocation sera envoyée première semaine de janvier.
Les candidatures déposées pour celles du 6 décembre 2020 restent valables.
Compte tenu des conditions sanitaires, 1 représentant pourra participer à l'AG. Le masque sera obligatoire.
Rappel : tous les clubs devront avoir fait leur Assemblée Générale avant le 30 janvier 2021.
- AG Grand Est 2020 : elle aura lieu le samedi 6 février 2021 à Saint-Avold.
Les 3 membres du CD68 se représenteront pour le prochain mandat.
- Congrès National à Evian du 17 au 19 mars 2021.
S'y rendront messieurs MAURER Pierre et RABELLINO Michel dès le jeudi soir. Mesdames STERNITZKY Michèle et LEQUERTIER les rejoindront le vendredi.
- **Coupe de France : le CB LUDOVICIEN est qualifié pour le 2^{ème} tour de zone.**

La réunion se termine à 10h45.

La prochaine réunion aura lieu le samedi 23 janvier 2021 à 9h30.

La secrétaire
Madame LEQUERTIER Chantal

Le président
Monsieur MAURER Pierre